

de comprendre le fonctionnement du camp, sa logique, ses enjeux idéologiques. Persuadée que la lucidité peut offrir des chances de survie, elle fait part de ses analyses à ses camarades. L'esprit de résistance passe aussi par la solidarité quotidienne entre femmes déportées, solidarité des gestes de survie mais aussi résistance intellectuelle (conférences, poésies). Enfin, bravant les interdits, Germaine rédige une opérette-revue en trois actes qui tourne en dérision la vie du camp, faisant ainsi du rire, y compris de l'autodérision, une technique de survie.

Un fort engagement, plusieurs combats

En 1954, Germaine Tillion renoue avec l'Algérie, d'abord chargée d'une mission sur le sort des populations civiles. Elle est frappée par leur appauvrissement et par la dégradation du sort des populations urbaines, qu'elle nomme « *clochardisation* ». Elle conçoit alors la création d'un réseau de centres sociaux dédiés à l'éducation populaire et à la lutte contre la misère. Elle s'engage enfin contre la pratique de la torture, alors que la situation se radicalise en Algérie. Elle participe à une délégation de la CICR⁽¹³⁾ dans les camps de transit, participe à une médiation entre l'Etat français et le FLN pour faire cesser à la fois les attentats du FLN et les exécutions de militants.

Sans appartenance partisane, Germaine Tillion aura donc, au fil de son existence, choisi de s'élever contre les violations des droits de l'Homme. En octobre 2000 elle signait encore, dans l'*Humanité*, aux côtés d'Henri Alleg et de Madeleine Rebérioux, un appel au président Jacques Chirac pour que soit condamnée publiquement la torture qui fut pratiquée au nom de la France. C'est un juste hommage que la panthéonisation de cette femme, engagée dans les combats de son temps. ●

Penser les éléments d'une contre-offensive stratégique

Le racisme s'épanouit au cœur du débat politique et tous les indicateurs – statistiques, électoraux, politiques – sont au rouge. L'actualité charrie propos et incidents sérieux, que les attentats de janvier 2015 ont inscrits dans une perspective plus dramatique. Il est urgent de penser les éléments d'une contre-offensive.

Pierre TARTAKOWSKY, président d'honneur de la LDH

Le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)* est formel : la France de 2014 est plus intolérante que celle de 2005. Cibles prioritaires du rejet : les Roms, largement en tête, les musulmans, singulièrement à travers leurs pratiques religieuses, les juifs, sempiternellement assignés à une batterie de préjugés antisémites, parmi lesquels progresse « *un rapport particulier à l'argent* »... Cette intolérance, cela va sans dire, vise également les immigrés et les étrangers, ou considérés comme tels. Une telle montée de défiance, de haine et de recherche de boucs émissaires a évidemment un lien avec la dégradation sociale, économique, voire stratégique du pays. Peur du déclassement, peur de la concurrence, peur d'être dépossédé de son destin... se combinent pour fabriquer le pire, à savoir une lecture du monde dans laquelle le fautif, le respon-

sable, le coupable, c'est l'autre. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) nous le confirme au plan social, en indiquant une inversion radicale du regard des Français sur les pauvres et la pauvreté, un jugement sévère sur les politiques et les outils de solidarité, singulièrement ceux qui touchent à la redistribution des richesses.

Au fil des difficultés sociales et des tumultes d'un monde déstabilisé, on a vu émerger un paradigme du « eux » et « nous » à l'initiative des pouvoirs publics, par la dénonciation de populations « autres », sur des modes explicite (les étrangers), métaphorique (les jeunes), anthropologique (les « fous »). Ainsi s'est construit un recul de valeurs fondamentales, dans l'opinion publique : celle de la solidarité – voire de la bienveillance –, celle de l'universalité et, plus encore, celle des droits universels. La thématique des « droits et des devoirs » a été rava-

* Voir l'article suivant, p. 15.

geuse, à cet égard. Corrélativement, le débat public a banalisé une logique ethniciste ou « xénophobe », au fil des grandes peurs. Les Maghrébins ont été rendus responsables du chômage, les « Noirs » du sida, l'encéphalite spongiforme a été attribuée à la vache « britannique », le libéralisme européen s'est incarné sous la figure du plombier polonais... Les temps étaient mûrs pour la défense de « l'identité nationale » de Nicolas Sarkozy et le succès éditorial du *Suicide français* d'Eric Zemmour.

Des mobilisations réelles mais dispersées

Dans ce contexte, la période 2014-2015 a vu se succéder l'affaire Dieudonné et les cafouillages aussi autoritaires que contre-productifs du ministre de l'Intérieur d'alors, la manifestation dite « Jour de colère », qui révèle un antisémitisme désinhibé, la résurgence publique d'un racisme biologique anti-Noirs, avec l'affaire des peaux de banane agitées sous le nez de Christiane Taubira, à Poitiers. L'obsession islamophobe, avec sa pulsion répétitive autour des femmes – stigmatisation du voile, longueur des jupes, « protection » des enfants –, la multiplication de crimes antisémites soulèvent évidemment l'émotion et la crainte. Pour les organisations de défense des droits, dont la LDH, et les organisations antiracistes, le défi est de savoir comment dépasser la réactivité et un état de mobilisations réelles mais dispersées, pour penser en termes de contre-offensive globale, intégrant un corpus idéologique – au meilleur sens du terme – faisant vivre des solidarités adossées à des pratiques sociales.

Double défi, en fait. Avec d'une part le volet de la radicalisation à droite et, d'autre part, le fait que les acteurs de l'antiracisme – dans leur diversité – ne peuvent et ne doivent pas se contenter de déléguer leur tâche à des politiques

gouvernementales, fussent-elles pavées des intentions les meilleures. De ce point de vue, l'usage de la violence terroriste constitue un piège redoutable. Force est de constater que, depuis les attentats de la rue des Rosiers et de Copernic, la lutte contre l'antisémitisme a été, de fait, déléguée aux forces de police, épousant les formes d'une mise à l'écart, certes protectrice, certes acceptée, mais néanmoins insatisfaisante d'un point de vue citoyen. Vivre sous protection permanente, ce n'est pas le vivre ensemble.

De ce point de vue, la manifestation du 11 janvier qui suit les attentats, loin d'être une « imposture » – ce qui supposerait un « pensé » manipulateur – relève plutôt d'un phénomène de « convergence-concurrence » entre l'appareil d'Etat et la « levée en masse » populaire. Ce phénomène, qui se déploie sur le champ politique et symbolique, a pour enjeu l'appropriation légitime des victimes, du deuil collectif et de la contre-offensive. Cette tension traduit la volonté populaire de ne pas déléguer au seul gouvernement le contenu des politiques à venir. Elle a entre autres conséquences de barrer la voie à un éventuel déferlement d'islamophobie, déferlement dont la multiplication d'actes islamophobes qui se produit donne une indication de ce qu'il aurait pu être. Elle ne suffit pas pour autant à « faire politique » et à se substituer aux approches du gouvernement, dont le plan antiracisme, qu'il présente quelques mois après.

Ambiguïtés et lacunes du plan antiracisme

Ce plan soulève des problèmes et des ambiguïtés lourdes, sur lesquels le mouvement social doit se pencher, pour être offensif sans être dupe. Il va sans dire qu'on ne peut que se féliciter de son existence, même si l'on peut se montrer critique sur les moyens mis à disposition et sur

Tout l'enjeu est de parvenir à réintégrer les luttes contre l'antisémitisme et l'islamophobie dans le champ du débat public, mené pour l'universalité des droits, en articulation avec des pratiques sociales pour défendre, faire vivre l'égalité au quotidien.

© ALAIN BACHELLIER, LICENCE CC



une démarche marquée d'un « on va vous expliquer » plus autoritaire que réellement pédagogique. Un peu comme si notre pays était confronté à un simple déficit d'éducation et qu'il suffisait d'éduquer les gens, singulièrement, d'ailleurs, les victimes du racisme. Au-delà, ce plan exhale un esprit de répression qui va, au final, compliquer inutilement et dangereusement l'action des acteurs antiracistes. Par ailleurs, il se montre totalement aveugle et sourd à tout ce qui participe d'un racisme « officiel », institutionnalisé. Aucune mention des inégalités, lesquelles portent une grande responsabilité dans l'exacerbation des frustrations, des colères et des dérives haineuses. Rien, non plus, pour lutter contre le contrôle au faciès, sur le droit de vote des étrangers ou sur la stigmatisation des Roms, laquelle



Le plan antiracisme du gouvernement n'évoque pas tout ce qui participe d'un racisme « officiel », institutionnalisé. Aucune mention des inégalités, lesquelles portent une grande responsabilité dans l'exacerbation des frustrations, des colères et des dérives haineuses.

doit beaucoup, même si pas totalement, aux politiques gouvernementales et municipales.

Hors de question donc, de ne pas participer à un effort louable dans son esprit; hors de question également d'en valider les aspects que le mouvement antiraciste combat au quotidien. Alors, comme s'interrogeait un homme politique célèbre, « que faire? ».

Répondre – tenter de répondre – à cette question suppose de revenir sans complaisance sur les caractéristiques du mouvement antiraciste, singulièrement celles qui limitent son impact. Non pour battre sa coulpe mais pour assurer sa mobilité, son adaptation aux offensives lancées par des adversaires eux-mêmes très fluides et changeants, sachant qu'il n'y a, en la matière, ni panacée ni stratégie identifiée.

Durant une longue période,

la posture qui a prévalu a été « moralisatrice », c'est-à-dire non seulement morale mais surtout « hors sol », détachée de toute pratique sociale. Cette longue phase a permis l'accumulation silencieuse de non-dits, de refoulés chassés de la sphère du débat politique public et contradictoire, qui se sont repliés dans des espaces intersticiels; un humour, une dérision, certaines musiques cultivant des entresoi affinitaires. Autrement dit, le contraire de la fraternité. Cette période a aussi été celle d'un primat du juridique, chargé de faire barrage symbolique, face aux théories révisionnistes. Mais ce refoulement et cette stigmatisation ont généré du défoulement (comme en attestent par exemple les déclarations de droite en 2005, lors des émeutes de banlieues), ont alimenté le reproche rava-

geur de « politiquement correct » et conforté un sentiment de deux poids, deux mesures, avatar social et « ethnique » du « eux » et « nous », sentiment qui se retrouve d'ailleurs chez les « eux » comme chez les « nous » quels qu'ils soient, sous forme de mise en concurrence, mémorielles, victimaire, identitaires... Pour autant, le mouvement antiraciste – dans sa diversité et ses propres concurrence – est longtemps resté marginalisé dans le débat public. Cela tient pour l'essentiel à ce que son objet n'est pas considéré comme un enjeu autonome. Un peu comme d'autres mouvements de défense spécifique, il souffre d'une subordination de fait aux hiérarchisations du politique, lequel n'est pas constant sur ce terrain.

Cantoné aux marges, divisé historiquement en quatre grandes

organisations – LDH, Licra, Mrap, SOS Racisme –, ce mouvement se voit également confronté à l'émergence de mouvements ou collectifs moins « universalistes », qui se situent sur le terrain du droit mais s'organisent autour d'une priorité communautaire, de fait trop souvent exclusive, toute la question étant alors de savoir jusqu'à quel point... Cette dynamique centrifuge renvoie à la fois à des stratégies d'existence, à de réels désaccords politiques mais surtout à la difficulté, voire l'incapacité, des forces constituées antérieurement à devenir légitimes au regard de communautés de fait.

La contre-offensive aux « peaux de banane »

Les jeux de concurrence qui en résultent peuvent s'avérer handicapants. Car si l'antiracisme s'affiche de principe, il n'échappe pas aux rapports de forces partisans. La contre-offensive aux « peaux de banane » est illustrative de toutes ces difficultés. La gauche politique, parce que divisée, n'occupe pas la place que lui laissait le – honteux – silence gouvernemental. Les quatre organisations antiracistes réussissent à se mettre d'accord sur un texte d'appel à manifester mais doivent négocier pied à pied avec les sensibilités « noire », « juive », héritières de la Marche pour l'égalité. La gauche non gouvernementale, elle, a du mal à s'impliquer pleinement dans la défense d'un ministre participant à un gouvernement avec lequel elle entretient de lourds contentieux, y compris sur le champ du racisme. Enfin, les ultramarins eux-mêmes ne se déplacent pas en masse : l'émotion antiraciste manifestée leur semble à la fois légitime et suspecte car, le racisme, ils s'y confrontent de longue date... Ceci rappelé non pour distribuer bons et mauvais points mais pour souligner, d'une part, la somme des malentendus accu-

Le défi est de savoir comment dépasser la réactivité et un état de mobilisations réelles mais dispersées, pour penser en termes de contre-offensive globale, intégrant un corpus idéologique faisant vivre des solidarités adossées à des pratiques sociales.

mulés au rythme de constructions identitaires, sinon exclusives, du moins « prioritaires », et, d'autre part, l'importance d'autant plus décisive d'une position de principe et non à géométrie variable sur l'engagement antiraciste.

La lutte contre l'antisémitisme joue un rôle singulier et décisif dans l'approche de toutes ces difficultés, au même titre d'ailleurs que celle contre l'islamophobie, même si ces deux phénomènes ne sauraient se confondre, tant ils sont l'un comme l'autre éminemment spécifiques. Mais si le dire est simple, articuler les deux dans un front antiraciste n'a rien d'évident, du fait des concurrences et des haines alimentées à la fois par l'immortelle imbecilité du racisme, ainsi que par les amalgames et les projections que permettent la dureté du conflit israélo-palestinien – dans lequel se projettent nombre de protagonistes en France –, et les peurs alimentées par des mouvements terroristes se réclamant de l'islam.

Pour un « rétablissement idéologique »

Ainsi voit-on proliférer l'islamophobie et, par symétrie inversée, des discours stigmatisant le « philo-sémitisme » du gouvernement, opposé à ses lois islamophobes. Cette grille de lecture, qui plaque rapidement l'étiquette « islamophobe » sur des choses très différentes, entre en harmonie avec une vieille logique antisémite, qui attribue tout le mal à une communauté désignée comme puissante et occulte. De telles approches divisent, désarment et délégitiment toute tentative de fédérer autour de droits universels.

Or, tout l'enjeu est de parvenir à réintégrer les luttes contre l'antisémitisme et contre l'islamophobie dans le champ du débat public, mené pour l'universalité des droits, en articulation avec des pratiques sociales pour défendre, faire vivre l'égalité au

quotidien, vis-à-vis de l'école, du logement, de l'emploi, de la liberté de conscience. Cela implique de réaffirmer l'existence et la primauté de l'intérêt général et de droits universels, non parce que s'ils seraient uniformes mais parce qu'ils structurent une égalité effective, pour toutes et tous.

Ce « rétablissement idéologique » est lié à la lutte contre l'extrême droite et le progrès de ses idées, contre la déliquescence du débat démocratique ; au-delà, à la promotion d'une société solidaire en opposition à une dynamique de mise en concurrence généralisée. C'est un axe de travail sur lequel il est possible de rassembler largement, au sein du mouvement associatif et syndical. Cela passe par la mise en visibilité et en crédibilité d'un pôle antiraciste, singulièrement par un processus pérenne d'unité des quatre associations antiracistes universalistes, malgré les désaccords réels qui existent entre elles. Cet axe de construction n'est évidemment pas suffisant et doit s'accompagner de débats et de rapports de travail avec les autres associations, sans exclusive a priori. Dans ce cadre, la mise en mouvement de l'initiative « Pour un avenir solidaire » et de rassemblements unitaires, conçus sur le même schéma, peut jouer un rôle décisif. En effet, elle organise un espace de rencontre et de coopération entre le mouvement associatif antiraciste, le mouvement d'éducation populaire, les organisations syndicales, autour de la défense de l'égalité.

Il faut également travailler à renouer le fil entre égalité et sentiment d'identité, afin de ne pas se laisser enfermer dans les logiques de concurrence à l'œuvre. Enfin, dans ces constructions, l'enjeu de laïcité est central vis-à-vis de l'islamophobie, mais pas seulement. Car, derrière l'affrontement autour de la conception de laïcité se joue une offensive plus large dont l'égalité et la liberté sont les cœurs de cible. ●